

# AQUABAC®

La Solution Biologique contre les Moustiques

Les produits AQUABAC® sont des préparations insecticides **Biologiques**, à base de bactéries (Bti), spécifiques pour lutter contre les **larves de moustiques**. Ils sont réservés à un usage **professionnel**. La gamme AQUABAC® est **non toxique** pour l'homme et l'environnement. Elle est **homologuée** par le Ministère de l'Environnement et l'ANSES.

La gamme AQUABAC® peut être utilisée partout où l'eau stagne, sur de grandes surfaces (zones de terre inondable, rizières, lacs, étangs, marais etc) ; sur de petites surfaces (récipients divers, piscines, fosses septiques, fossés, vides sanitaires, etc). Dans les zones rurales, urbaines et périurbaines.

## CHAMPS D'APPLICATION MULTIPLES

### ❖ Milieux ouverts, naturels, ruraux.

- Marais.
- Terres Agricoles.
- Lacs, etc.

### ❖ Milieux urbains.

- Habitats individuels et collectifs.
- Espaces verts et publics, etc.

### ❖ Milieux périurbains.

- Lieux de Loisirs.
- Commerces et Industries.



## AQUABAC® XT

N° AMM: FR-2016-0055

**Substance Active:** Bacillus thuringiensis sous-espèce israelensis (Bti), Sérotype H14 : 8,00% - Titrant 1200 UTI /mg.

**Type de formulation:** Suspension concentrée (SC) – TP18.

**Doses d'utilisation:** AQUABAC® XT s'utilise à la dose de 2,5 L/ha après dilution dans l'eau, sur l'ensemble de la surface d'eau à traiter.

**Délai d'action:** AQUABAC® XT agit par ingestion au stade larvaire dès l'absorption du produit.

**Fréquence d'application:** Le nombre d'application varie selon les mises en eau (précipitations, mise en eau artificielle). En général, il est de 1 à 8 par an.

**Stockage :** conserver dans son emballage d'origine jusqu'à 2 ans après la date de fabrication. Produit biologique, sensible à la température. Stocker à l'abri de la lumière, dans un endroit sec, à une température maximale de 20°C.

**Conditionnement:** Carton de 2 Bidons PEHD de 10 litres.

**Précautions d'utilisation :** Utilisez un vêtement de protection individuel, laver le après chaque utilisation. Portez des gants de protection pendant le transport, la manipulation, l'épandage. Utiliser les biocides avec précaution avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. La fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande.



# AQUABAC®

*La Solution Biologique contre les Moustiques*

## AQUABAC® DF3000

N° AMM: FR-2016-0054

**Substance Active:** Bacillus thuringiensis sous-espèce israelensis (Bti), Sérotype H14 : 43,00% - Titrant 3000 UTI /mg.

**Type de formulation:** Granulé dispersable dans l'eau (WG) – TP18

**Doses d'utilisation:** AQUABAC® DF3000 s'utilise à la dose de 1 kg/ha après dispersion dans l'eau, sur l'ensemble de la surface d'eau à traiter.

**Délai d'action:** AQUABAC® DF3000 agit par ingestion au stade larvaire dès l'absorption du produit.

**Fréquence d'application:** Le nombre d'application varie selon les mises en eau (précipitations, mise en eau artificielle). En général, il est de 1 à 8 par an.

**Stockage :** conserver dans son emballage d'origine jusqu'à 2 ans après la date de fabrication. Produit biologique, sensible à la température. Stocker à l'abri de la lumière, dans un endroit sec, à une température maximale de 25°C.

**Conditionnement:** Fût de 25kg ; Pot PEHD de 500g.

**Précautions d'utilisation :** Utilisez un vêtement de protection individuel, laver le après chaque utilisation. Portez des gants de protection pendant le transport, la manipulation, l'épandage. Utiliser les biocides avec précaution avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. La fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande.



## AQUABAC® 200G

N° AMM: FR-2016-0053

**Substance Active:** Bacillus thuringiensis sous-espèce israelensis (Bti), Sérotype H14 : 2,87% - Titrant 200 UTI /mg.

**Type de formulation:** Granulé prêt à l'emploi (GR) – TP18

**Doses d'utilisation:** AQUABAC® 200G s'utilise à la dose de 15 kg/ha en prêt à l'emploi, sans support ajouté, sur l'ensemble de la surface d'eau à traiter.

**Délai d'action:** AQUABAC® 200G agit par ingestion au stade larvaire dès l'absorption du produit.

**Fréquence d'application:** Le nombre d'application varie selon les mises en eau (précipitations, mise en eau artificielle). En général, il est de 1 à 8 par an.

**Stockage :** conserver dans son emballage d'origine jusqu'à 2 ans après la date de fabrication. Produit biologique, sensible à la température. Stocker à l'abri de la lumière, dans un endroit sec, à une température maximale de 25°C.

**Conditionnement:** Sac de 18,14 kg.

**Précautions d'utilisation :** Utilisez un vêtement de protection individuel, laver le après chaque utilisation. Portez des gants de protection pendant le transport, la manipulation, l'épandage. Utiliser les biocides avec précaution avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. La fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande.

